



© Assemblée Nationale

Diplôme d'Université de Légistique



Ce DU a pour objet la légistique, à savoir la science appliquée relative à la conception des textes normatifs et tournée vers la recherche et la détermination des modalités propres à assurer un droit de qualité.

Le besoin de professionnels de la légistique est avéré.

Ainsi, dans un pays de droit écrit et un État providence, comme l'est la France, également marqué par la construction européenne et un processus continu de décentralisation, les textes normatifs occupent une place centrale au sein de l'ordonnement juridique.

Plus largement, la qualité du droit est une condition essentielle d'un « État de droit » (*Rule of Law* anglo-saxonne, article 16 de la Déclaration de 1789).

La présente formation vise en conséquence à apporter aux apprenants les savoirs théoriques et pratiques appropriés en matière de légistique, ni élevée au rang d'« art », ni résumée à un simple « artisanat ». Il s'agit concrètement de permettre aux apprenants de maîtriser les principes, règles et conventions, mais aussi de connaître les réflexions, connaissances et méthodes qu'il convient de prendre en compte dans ce travail de conception des textes normatifs, et ainsi participer directement ou indirectement à la production normative et à l'amélioration de la qualité du droit dans son ensemble.

Les plus de la formation

- / Premier diplôme dédié à la légistique en France
- / Formation intéressant les juristes, tant français que francophones
- / Formation associant pratique et recul théorique, et organisée sous la forme de modules, conférences, simulation et colloque scientifique
- / DU développé en collaboration avec l'Observatoire de légistique, LexisNexis et la Fondation Anthony Mainguené pour l'éthique

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se déroule sur sept mois au total. Elle repose principalement sur onze modules, d'une durée totale de 73,5 heures. Elle comprend également sept conférences d'ouverture et un exercice de légistique simulée, la formation s'achevant par un examen oral. Les interventions sont idéalement regroupées par blocs d'un à deux jours par mois.

La formation est organisée en présentiel et en visioconférence à, selon le cas :

Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines
Faculté de Droit et Science Politique
3, rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt

LexisNexis
141, rue de Javel
75015 Paris

- 1/ Les bases de la légistique
- 2/ L'évaluation et l'expérimentation
- 3/ Les processus de conception et la rédaction parlementaire des textes
- 4/ Les processus de conception et la rédaction administrative des textes
- 5/ La codification et la consolidation
- 6/ La conception des textes dans les collectivités territoriales et les spécificités liées aux Outre-mer
- 7/ La conception des textes financiers, fiscaux et de sécurité sociale
- 8/ Légistique de l'UE et intégration de son droit en droit interne
- 9/ Le contentieux de la légistique et la sortie de vigueur des textes
- 10/ La simplification du droit
- 11/ La légistique au regard de la démocratie participative

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est ouverte à toute personne disposant d'un niveau Bac +3 dans le domaine du Droit ou de la Science Politique, ou par accès dérogatoire avec un dossier VAPP.

TARIFS

Formation financée : 3 500 euros

Formation non financée : 2 500 euros

RENSEIGNEZ-VOUS

Renseignements administratifs

Françoise JENSSONNIE

Assistante de formation continue

01 39 25 53 29

francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Enseignant responsable du diplôme

Olivier PLUEN

Maître de conférences

olivier.pluen@uvsq.fr

→ WWW.UVSQ.FR/DU-DE-LEGISTIQUE